

Cabinet du Maire

N Ref : VR/VSix/2010/

**Monsieur Stéphane RICHARD**  
**Directeur Général Orange**  
**1, avenue Nelson Mandela**  
**94745 ARCUEIL**

Draveil, le 17 MAI 2010

Monsieur le Directeur Général,

Mon attention a été appelée par des habitants du quartier La Villa à Draveil sur des mouvements qu'ils ont récemment observés sur le toit de l'immeuble situé, 3, avenue de Bellevue. Ils m'indiquent que ces interventions pourraient être liées à des opérations techniques provenant de votre société.

Je me permets de vous rappeler que je me suis opposé, il y a 2 ans, à l'installation d'une antenne relais sur ce site, et ce, au nom du principe de précaution.

D'ailleurs, il ne vous aura pas échappé que cette position est conforme à celle adoptée par le Gouvernement dans le cadre du Grenelle des Ondes initié au printemps 2009.

Ainsi, si je reste ouvert à une réflexion qui consiste à examiner le moyen de couvrir les quartiers de Draveil qui se situeraient encore en « zone d'ombre » (car je suis effectivement saisi par des Draveillois qui ne peuvent utiliser leur téléphone portable dans certains quartiers), il ne pourrait être question d'implanter des antennes relais à proximité de zones d'habitat dense, que celui-ci soit pavillonnaire ou collectif.

Par conséquent, s'agissant du 3, avenue de Bellevue, je vous rappelle que toute reprise des travaux serait contraire aux démarches préconisées par le Grenelle des Ondes et qu'en tout état de cause, la municipalité reste fermement opposée à une implantation sur ce site.

Telles sont les précisions que je souhaitais porter à votre connaissance.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*ex l'adit*



Georges TRON  
Secrétaire d'Etat chargé de la Fonction Publique  
Maire de Draveil

Copie :  
M. Jacques REILLER, Préfet de l'Essonne  
M. Adrien THOUBERT, Chargé d'Affaires HED Consulting